CANDIAC

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 797 780
AU 80, RUE DE STRASBOURG

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **15 septembre 2025 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le lot 3 797 780, au **80, rue de Strasbourg**, dans la zone C-411.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une enseigne installée sur une marquise et devant les fenêtres du bâtiment principal, alors que le règlement l'interdit.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 28 août 2025

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques